

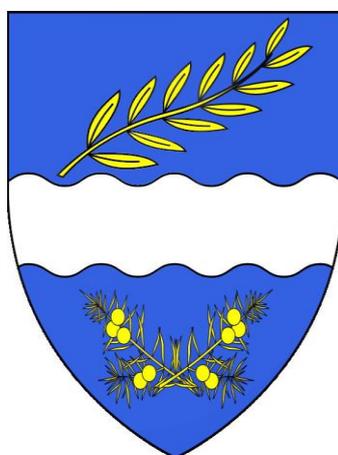
**LA GOUTELLE**

\*\*\*\*\*

**COMPTE-RENDU**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 AVRIL 2014**



Etaients présents :

- ◆ Frédéric SABY, Maire
- ◆ Marie-Jeanne LABONNE, 1ère adjointe
- ◆ Odile CHOMETTE, 2ème adjointe
- ◆ André FOURNIER, 3ème adjoint
- ◆ Fernand DE CASTRO, 4ème adjoint
- ◆ Mickael BESSERVE
- ◆ Frédéric DUGOUT
- ◆ Dominique FOURNIER
- ◆ Jean-François MARCHEIX
- ◆ Christelle MONNET
- ◆ Josiane MOUTARDE
- ◆ Franck PERE
- ◆ Mathieu THOMAS
- ◆ Roland VIALIS
- ◆ Damian WALSH

Ordre du jour :

1. Création des commissions et désignation des membres
2. Désignation des délégués des syndicats intercommunaux
3. Fixation des Indemnités du Maire et des Adjointes
4. Questions diverses

La séance débute à 20h .

- Lecture de la chartre de l'élus local par Mr Le Maire (annexée au présent)
- Intervention de Mrs BESSERVE et WALSH : questions diverses reportées en fin de séance
- Nomination d'un secrétaire de séance : MOUTARDE Josiane

**Création des commissions et désignation des membres**

Le maire rappelle que les textes prévoient que le maire de la commune est membre de droit de toutes les commissions communales.

**1 - APPEL D'OFFRES : (vote liste entière : 15 voix pour)**

Titulaires : Odile CHOMETTE  
Dominique FOURNIER  
Jean-François MARCHEIX

Suppléants : Franck PERE  
Marie-Jeanne LABONNE  
Mickael BESSERVE

**2 - C.C.A.S. :** (vote liste entière : 15 voix pour) - Tous titulaires :

Josiane MOUTARDE  
Marie-Jeanne LABONNE  
Fernand DE CASTRO  
Dominique FOURNIER  
Damian WALSH  
Christelle MONNET  
Josette CHANTERANNE  
Françoise PERE  
Patricia SABY  
Sandra FAIVRE  
Catherine DEVAL  
Ludivine PLASSAIS

**3 - IMPOTS :** (vote liste entière : 15 voix pour)

Titulaires : Dominique FOURNIER  
Franck PERE  
Josiane MOUTARDE  
Odile CHOMETTE  
Jean-François MARCHEIX  
Bernard BEAUMONT (extérieur)

Suppléants : Fernand DE CASTRO  
André FOURNIER  
Marie-Jeanne LABONNE  
Roland VIALIS  
Damian WALSH  
Ludovic SALLES (extérieur)

**4 - LISTE ELECTORALE : REVISION** (vote liste entière : 15 voix pour)

Frédéric SABY  
Marie-Jeanne LABONNE (proposition de désignation par le  
préfet ou le sous-préfet)  
Christelle MONNET (proposition de désignation par le président  
du tribunal de grande instance)

**5 - BATIMENTS COMMUNAUX-ACCESSIBILITE** (vote liste entière : 15 voix pour)

André FOURNIER (vice-président)  
Franck PERE  
Josiane MOUTARDE  
Fernand DE CASTRO  
Mickael BESSERVE

**6 - TRAVAUX PUBLICS-ASSAINISSEMENT-VOIRIE-FLEURISSEMENT** (vote nom  
par nom)

Fernand DE CASTRO :	8 pour / 6 contre / 1 abstention
Odile CHOMETTE :	8 pour / 6 contre / 1 abstention
Dominique FOURNIER :	8 pour / 6 contre / 1 abstention
Franck PERE .:	8 pour / 6 contre / 1 abstention
Frédéric DUGOUT :	8 pour / 7 abstentions
(Mr DUGOUT refuse le poste)	
Il est procédé à un second tour	
André FOURNIER :	8 pour / 6 contre / 1 abstention

## **7 - URBANISME** (vote nom par nom)

Odile CHOMETTE :	14 pour / 1 contre
Marie-Jeanne LABONNE :	14 pour / 1 contre
André FOURNIER :	14 pour / 1 contre
Roland VIALIS :	14 pour / 1 contre

## **8 - AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT** (vote nom par nom)

André FOURNIER :	14 pour / 1 contre
Dominique FOURNIER :	14 pour / 1 contre
Odile CHOMETTE :	14 pour / 1 contre
Mathieu THOMAS :	15 pour

## **9 - FINANCES** (vote nom par nom)

Marie-Jeanne LABONNE :	15 pour
Odile CHOMETTE :	15 pour
Josiane MOUTARDE :	15 pour

Le maire propose un poste à l'opposition qui le refuse.

Fernand DE CASTRO propose sa candidature.

Fernand DE CASTRO :	15 pour
---------------------	---------

## **10 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** (vote nom par nom)

(Commerce-Artisanat-Tourisme)

Fernand DE CASTRO :	15 pour
Dominique FOURNIER :	15 pour
Franck PERE :	15 pour
Damian WALSH :	14 pour / 1 abstention

## **11 - ECOLE-PETITE ENFANCE** (vote nom par nom)

Marie-Jeanne LABONNE :	15 pour
Josiane MOUTARDE :	15 pour
Fernand DE CASTRO :	15 pour
Christelle MONNET :	15 pour

## **12 - COMMUNICATION-CULTURE-ANIMATION** (vote nom par nom)

Franck PERE :	15 pour
Fernand DE CASTRO :	15 pour
Josiane MOUTARDE :	15 pour
Marie-Jeanne LABONNE :	15 pour

Le maire propose un poste à l'opposition. Cette dernière ne souhaite pas présenter un candidat. Dominique FOURNIER propose sa candidature.

Dominique FOURNIER :	15 pour
----------------------	---------

## **Désignation des délégués des syndicats intercommunaux**

### **1 – SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Sioulet) :**

Frédéric SABY :	9 pour / 6 contre
André FOURNIER :	9 pour / 6 contre

### **2 – SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement de Ordures Ménagère Pontaurmur/Pontgibaud) :**

Frédéric SABY :	8 pour / 6 contre / 1 abstention
Fernand DE CASTRO :	8 pour / 6 contre / 1 abstention

**3 – SIRB (Syndicat Intercommunal de la Retenue des Fades-Besserve) :**

Dominique FOURNIER : 15 pour  
Jean-François MARCHEIX : 15 pour

**4 – SMADC (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles) :**

Marie-Jeanne LABONNE : 15 pour  
Odile CHOMETTE : 15 pour

**5 – EPF-SMAF (Etablissement Public Foncier – Syndicat Mixte d'Action Foncière) :**

Frédéric SABY (titulaire) : 15 pour  
Damian WALSH (suppléant) : 15 pour

**6 – SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme) :**

André FOURNIER : 15 pour  
Franck PERE : 15 pour

**7 – AICRI (association intercommunale pour l'informatisation des communes de la région d'Issoire) :**

Josiane MOUTARDE : 15 pour  
Josette CHANTERANNE : 15 pour  
Damian WALH : 15 pour

**8 – CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) :**

Marie-Jeanne LABONNE : 13 pour / 2 contre  
Frédéric SABY : 13 pour / 2 contre

**9 – Caisse des Ecoles :**

Josiane MOUTARDE : 15 pour  
Marie-Jeanne LABONNE : 15 pour

**Fixation des Indemnités du Maire et des Adjointes**

Le maire indique que les indemnités maximales pour les élus se montent à 1178,46€ brut/mois pour un maire et 313,62€ brut/mois pour un adjoint dans les communes dont la population est de 500 à 999 habitants.

Marie-Jeanne LABONNE et André FOURNIER précisent qu'une partie de leur indemnité sera reversée sur un compte de type associatif afin de participer, notamment, aux frais éventuels des autres conseillers.

Damian WALSH estime qu'il est nécessaire que les maires et adjoints prennent la totalité de leur indemnité.

Le maire propose de passer au vote avec le montant maximum des indemnités.

- Maire : 1178,46 € brut/mois : 15 pour  
- Adjointes : 313.62 € brut/mois : 15 pour

## Questions diverses

**1** - Mickael BESSERVE voudrait savoir si la permanence des élus a été mise en place.

- Le maire répond qu'elle le sera dès que possible, probablement courant mai et de toute manière après l'adoption du budget .Il faut également laisser un peu de temps à la nouvelle équipe municipale pour organiser son fonctionnement et régler les dossiers urgents.

**2** - Mickael BESSERVE demande qui commande les agents des services techniques de la mairie.

- André FOURNIER répond que c'est Fernand DE CASTRO et lui-même qui en assurent cette tâche.

**3** - Damian WALSH demande s'il a été prévu la remise en état du monument aux morts.

- André FOURNIER répond qu'effectivement, 3 devis ont été demandés pour la remise en état des plaques et des joints. Le nettoyage en profondeur du monument sera effectué par les employés municipaux avant la cérémonie du 11 novembre.

**4** - Mickael BESSERVE souhaite revenir sur la charte de l'élu local. Il estime que le maire devrait se retirer du CIAS car son épouse y travaille et que cela représente un conflit d'intérêt.

- Le maire n'est pas d'accord avec cette analyse. Il rappelle que son épouse est salariée du CIAS depuis plus de 10 ans soit bien avant le mandat précédent. En aucun cas, cela ne peut constituer un conflit d'intérêt.

**5** - Jean-François MARCHEIX demande si la cérémonie du 8 mai pourrait être à 11H30 au lieu de 11H00.

- Le maire donne son accord.

**6** - Jean-François MARCHEIX demande quand sera fait le budget.

- Le maire répond que le conseil municipal sera réuni à cet effet entre le 25 et le 30 avril.

**7** - Jean-François MARCHEIX demande si la mairie a eu un contact pour l'ouverture d'un salon de coiffure Homme/Enfant et vente d'accessoires de mode.

- Le maire répond par l'affirmative et ajoute que la priorité est d'abord la réalisation du budget et que c'est seulement après qu'il recevra la personne ayant sollicité la mairie.

**8** - Jean-François MARCHEIX invite le maire à une manœuvre de nuit avec le centre de secours de St Jacques d'Ambur au colombier le samedi 3 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire remercie le conseil municipal et lève la séance à 22 heures.

La secrétaire de séance

Le maire